



**5 & 6
JUILLET
2022**

**COURSES DE CÔTES
CADETS - JUNIORS & U23
MÉMORIAL ALAIN HENRION
HERBEUMONT**

28^e EDITION

GUIDE TECHNIQUE

EN COLLABORATION AVEC



AVEC LE SOUTIEN DE



www.ccchevigny.be

VAN RYSEL



DECATHLON



NOTES

Les fichiers GPX des 4 épreuves se trouvent sur www.ccchevigny.be/organisation

La descente du GPM 1 : un virage à 90 degrés au bas de celle-ci (camping Maka)

Descente GPM 2 : dans le village de Dohan, ilot central

Pour les voitures suiveuses: 2 ralentisseurs très prononcés dans la descente du GPM du Terme à Herbeumont

La cérémonie protocolaire se déroule à proximité de la ligne de départ sur la place d'Herbeumont

LE MOT DU PRÉSIDENT

En 2021 je terminais le mot du président par le dicton populaire : après la pluie vient le beau temps. Nous sortions de deux années difficiles où la pandémie avait mis au ralenti voire stoppé toutes les activités sportives, le cyclisme n'étant pas épargné.

Pour cette 28ème édition de course de côtes je voudrais remercier chaleureusement la commune d'Herbeumont qui nous accueille une fois de plus, quelle belle histoire, quelle fidélité des différents collèges et conseils communaux successifs à vouloir perpétuer la mémoire d'Alain Henrion, il fut le 1er coureur du Cyclo-Club- Chevigny qui apparaît dans les registres de la RLVB en 1980.

En 1990 il devint le 2ième président du club, malheureusement il perdit la vie tragiquement dans un accident de voiture en se rendant à une réunion de comité dans son village d'origine Laneuville, petit village blotti en fond de vallée ardennaise de la commune de LibramontChevigny, suite à la mort prématurée d'Alain le comité de l'époque me désigna pour sa succession.

Depuis l'année dernière ce Mémorial se déroule sur deux journées, cette année le mardi 5 juillet & mercredi 6 juillet avec 4 courses au menu: Débutants 1ère année, Débutants 2ème année, Juniors & U23.

De nombreux vainqueurs sont devenus de grands champions, citons entre autre Tim Wellens, Mathieu van der Poel et bien d'autres.



Sur un circuit exigeant au dénivelé impressionnant, les coureurs, les suiveurs, les accompagnants, les spectateurs découvriront des paysages de toute beauté où La Semois et ses méandres raviront leurs yeux, notamment la vue plongeante sur le village de Dohan digne d'un paysage du Valais suisse !

Je formule le souhait que cette 28ième édition soit un grand cru, qu'elle se déroule dans des conditions de fair-play, de sécurité maximum avec l'appui de la Police Fédérale, des Polices Locales, des signaleurs fixes, des signaleurs mobiles, des nombreux bénévoles fidèles au Cyclo-Club-Chevigny qui seront au four et au moulin pour permettre à ces jeunes fans de cyclisme de compétition de pratiquer leur sport favori dans d'excellentes conditions.

Un tout merci grand à l'ensemble de nos différents sponsors qui depuis 1980 nous ont permis de voir le jour, de grandir, de nous développer harmonieusement, de former des futurs champions, le dernier en date Arnaud de Lie natif lui aussi comme le club du Centre Ardenne.

Francis Steifer,
Président



DÉBUTANTS

1995	1. VAN BOUWEL Kim	2. STEEGMANS Gert	3. SENTJENS Roy
1996	1. ROSSELER Sébastien	2. GALLE Christophe	3. DE GRUYTER Klaas
1997	1. DE WEERDT Kevin	2. STRUBBE Tom	3. THAENS Ben
1999	1. NEVENS Sven	2. BIERMANS Gregory	3. LANSSENS Anthony
2000	1. GOOSENS Michaël	2. HARMS Jos (NL)	3. DE POORTER Ingmar
2001	1. VAN LIERDE Kevin	2. NEYENS Maarten	3. STAMSNIJDER Tom (NL)
2002	1. DE GENDT Thomas	2. MAES Nikolas	3. DE BAST Arjan (NL)
2003	1. VANSPEYBROEK Peter	2. VANDERAERDEN Michaël	3. VAN DOUSSELAERE Sven
2004	1. VAN DOUSSELAERE Sven	2. NAERT Fabrice	3. PIVA David
2005	CLM 1 WELLENS Yannick Ligne 1. WELLENS Yannick.	2. DECLERCQ Tim 2. ADAMS Joeri	3. LAMBRECHT Lorenz 3. LAMBRECHT Lorenz
2006	1. BEKAERT Steve	2. BOEVE Mats (NL)	3. WELLENS Tim
2007	1. DE BIE Sean	2. VAN KEIRSBULCK Guillaume	3. SERRY Florent
2008	1. STUYVEN Jasper	2. DE BIE Mike	3. TEUNS Dylan
2009	1. MOERLAND Paul (NL)	2. LONCIN Gilles	3. DE BIE Mike
2010	1. JAUREGUI Quentin (FR)	2. HOUFFLYN Miel	3. VERGAERDE Otto
2011	1. VAN HOOYDONCK Nathan	2. PLANCKAERT Edward	3. HEYLEN Wannes
2012	1. WIRTGEN Tom (LUX)	2. WOUTERS Enzo	3. ARIMONT Charlie
2013	1. EENKHOORN Pascal (NL)	2. LEYMAN Celestin	3. DEWULF Stan
2014	1. VANDROMME Alessandro	2. VANDERMOSTEN Tom	3. BERO Sean
2015	1. PONSARTS Thibaut	2. VERCAMST Wesley	3. PETERS Tom
2016	1. PONSARTS Thibaut	2. BRAET Vito	3. BOMBOI Davide
2017	1. MEEUSEN Witse	2. VERSTAPPEN Tijs	3. PEIRENS Yentle
2018	1. ORINS Robin	2. UITJDEBROEKS Cian	3. GELDERS Gil
2019	1. UIJTDEBROEKS Cian	2. DOCKX Aaron	3. VERSTAPPEN Dries
2020	Annulée suite au Covid 19		
2021	U16 1. SCHOOF S Jasper	2. JANNES Tristan	3. DEWEERD Célien
	U17 1. MARIVOET SCHOLIER S. D.	2. DOCKX Gilles	3. DE SCHUYTENEER Steffen

JUNIORS

1994	1. TROUVE Kristof	2. VANDENBON Eddy	3. VRANKEN Bart
1995	1. VAN MALDERGHEM Steven	2. EYCKMANS Tom	3. GOOSENS Julien
1996	1. CAPPELLE Andy	2. VAN BOUWEL Kim	3. PLAS David
1997	1. DELVAUX Jean-Philippe	2. ABAKOUMOV Igor	3. DE GRUYTER Klaas
1999	1. ABAKOUMOV Igor	2. PEETERS Mathieu	3. VAN KUIK Frank (NL)
2000	1. GHYLLEBERT Peter	2. LANSSENS Anthony	3. BUSBY Kevin
2001	1. LANSSENS Anthony	2. VAN POUCKE Michaël	3. HARMS Jos (NL)
2002	1. DEKKER Thomas (NL)	2. BOOM Lars (NL)	3. VASTARANTA Jukka (Fin)
2003	1. BOOM Lars (NL)	2. CORNU Dominique	3. COSTERMANS Joris
2004	1. VAN HOOLST Wim	2. MUSCAT Roderick (MLT)	3. PRATTE Philippe
2005	CLM 1. VERKINDEREN Frederik	2. VAN EEPOEL Jan	3. KRUISWIJK Steven (NL)
	LIGNE 1. DE WILDE Yves	2. DE DECKER Bjorn	3. STUYCKENS Niels
2006	1. DE VREESE Laurens	2. SCHREURS Maurice (NL)	3. NAERT Fabrice
2007	1. LAMBRECHT Lorenz	2. PANNEKOEK Jorg	3. MORTIER Steven
2008	1. BEKAERT Steve	2. WILDEMAN Henk (NL)	3. BOEVE Mats (NL)
2009	1. WELLENS Tim	2. VAN LAER Niels	3. HOFLAND Moreno (NL)
2010	1. HEYLEN Dries	2. ADAMS Jens	3. TEUNS Dylan
2011	1. PEETERS Daniel	2. JAUREGUI Quentin	3. HAVIK Pjotr (NL)
2012	1. VAN DER POEL Mathieu (NL)	2. HOUFFLYN Miel	3. VAN GOMPEL Mathias
2013	1. VAN DEN BRANDE Julien	2. VAN REEK Timo (NL)	3. VAN GOMPEL Mathias
2014	1. DE POORTER Maxime	2. VAN DER POEL Tim (NL)	3. OLEISLAGERS Bob (NL)
2015	1. DE HAES Jorden	2. DEWULF Stan	3. MERTENS Julian
2016	1. HUYS Laurens	2. DEMOLDER Stijn	3. OFFERMANS Michiels
2017	1. PONSARTS Thibaut	2. VAN GILS Maxime	3. FONTIJNE Niels (NL)
2018	1. VANDENABEELE Henri	2. PAULUS Milan	3. VAN GRIEKEN Jarne
2019	1. JOT Hugo (FR)	2. DEBRUYNE Ramses	3. STALMANS Jasper
2020	Annulée suite au Covid-19		
2021	1. SEGAERT Alec	2. VERSTAPPEN Dries	3. AVONDT Mathis

ESPOIRS

2021	1. SLOCK Liam	2. VAN HEMELEN Vincent	3. DE LIE Arnaud
-------------	---------------	------------------------	------------------



ORGANISATION

CLUB ORGANISATEUR

ASBL Cyclo Club Libramont-Chevigny
Rue des Vieux Prés 14
6860 LEGLISE
Site web : www.ccchevigny.be

PERMANENCE

Salle du Vivy
Rue du Vivy 8
6887 Herbeumont

DIRECTION COURSE

Laurent Mars
Rue des Vieux Prés 14
6860 LEGLISE
0498/386.371
laurentmars@ccchevigny.be

CENTRE HOSPITALIER

CHA LIBRAMONT CHEVIGNY
Avenue d'Houffalize 35
6800 LIBRAMONT - CHEVIGNY
061/23.81.11



ORGANISATIONS



PARTENAIRES

VAN RYSEL



DECATHLON



TIMING

MARDI 5 JUILLET

10H00 - 11H15

10H00

12H00

12h30 - 14h15

15H00

TIMING

Débutants 2ème année (U17) : retrait des dossards à la salle du

Vivy Briefing des Directeurs sportifs à la salle du Vivy

Départ de l'épreuve Débutants 2ème année

Juniors: retrait des dossards à la salle du Vivy

Départ de l'épreuve Juniors

MERCREDI 6 JUILLET

10H00 - 11H15

12H00

12h30-14h15

13h00

15h00

TIMING

Débutants 1ère année (U16): retrait des dossards à la salle du Vivy

Départ de l'épreuve Débutants 1ère année

U23: retrait des dossards à la salle du Vivy

Briefing des directeurs sportifs U23

Départ de l'épreuve U23



RÈGLEMENT

1. Organisation

L'épreuve dénommée Course de côte nationale se déroule selon les règlements de la Belgian Cycling. Et est réservée aux coureurs de la catégorie DEBUTANTS, JUNIORS & U23.

2. Type d'épreuves

L'épreuve réservée aux Débutants 1 & Juniors auront lieu le mardi 5 juillet - Débutants 2ème année & U23 le mercredi 6 juillet. Les 2 épreuves Débutants sont inscrites au calendrier de la Top Compétition.

3. Pénalités

Tout cas non prévu dans le présent règlement sera tranché par le jury des commissaires de la Belgian Cycling. Le barème des pénalités prévues dans les règlements de la Belgian Cycling sera d'application.

4. Inscriptions

Les inscriptions se font uniquement via Belgian Cycling. Pas d'inscription le jour J sur place.

5. Direction Course

Le Directeur de course sera le nommé Laurent Mars, rue des Vieux Prés 14 6860 LEGLISE (0498/386.371 ou laurentmars@hotmail.com)

6. Contrôle Anti-dopage

Les contrôles anti-dopage se dérouleront à la Salle du Vivy à Herbeumont

7. Le classement annexe GPM

Le classement de la montagne G.P.M. retiendra les trois premiers coureurs lors du passage au sommet des 5 côtes répertoriées pour les Cadets, 8 pour les Juniors et 10 pour les U23. Les trois premiers coureurs y recevront respectivement 5, 3 et 1 points. En cas d'ex-æquo, voir le plus grand nombre de première place et s'il y a encore ex-æquo la place au classement du dernier sprint où les coureurs concernés ont obtenu des points sera déterminante. Pour avoir droit à son prix, tout coureur classé devra terminer l'épreuve.

8. Permanence

La permanence se déroulera à la salle du Vivy les 2 jours.

Le briefing aura lieu à 10h00 le mardi 5 juillet pour Débutants & Juniors. Le mercredi 6 juillet à 13h00 pour les U23.

Briefing sécurité le mardi 5 juillet à 10h30 pour les chauffeurs & signaleurs mobiles.

9. L'ordre des voitures techniques :

Pour l'épreuve Débutants, voir règlement Top Compétition.

Pour l'épreuve Juniors, un premier tirage au sort pour toutes les équipes présentes à la réunion des chefs d'équipes. Un deuxième tirage au sort pour toutes les équipes non présentes lors de la réunion des chefs d'équipes et pour les équipes qui n'ont pas respecté les modalités d'inscription.

Pour l'épreuve U23 :

1. Tirage au sort pour les voitures des équipes provinciales et les équipes (avec min 5 coureurs au départ) représentées à la réunion
2. Tirage au sort pour les voitures des équipes provinciales avec moins de 5 coureurs au départ
3. Tirage au sort pour les voitures des équipes provinciales et les équipes avec min 5 coureurs au départ, non présentes à la réunion;

10. Assistance technique neutre

Deux voitures neutres et une moto neutre seront à la disposition des coureurs en cas de crevaison ou souci mécanique.

11. Service médical

Deux ambulances et un médecin suivront les courses. Un poste médical avancé se positionnera à proximité du site d'arrivée

12. Déviation dans le dernier tour

Dans le dernier circuit local, les voitures des Directeurs sportifs et autres suiveurs (à l'exception des véhicules des membres du jury des commissaires et la voiture ouvreuse) sont tenues d'emprunter les déviations mises en place par l'organisateur. Soit stationner sur les bas côtés dans la rue des Ponts ou emprunter la déviation au carrefour de la N884 au pied du Terme.

13. Délais

Les délais d'élimination pour cette épreuve sont fixés à cinq minutes de retard par rapport au peloton principal. Il est rappelé aux coureurs, et plus spécialement aux coureurs attardés, que le code de la route doit être respecté.

14. Contrôle braquet Débutants & Juniors

Le contrôle des braquets aura lieu à proximité de la zone de départ 20' avant le départ

15. Zone ravitaillement - Zone déchets

La zone de ravitaillement se situe dans l'ascension du Terme entre la ligne d'arrivée et 100m avant le GPM. La zone déchets débute 100m avant le GPM et se termine 100m après celle-ci.

16. Règlement particulier Débutants - TOP COMPÉTITION

a. Classement Individuel des Jeunes (Réservé aux Cadets de 1ère année)

Un maillot de leader du « Meilleur jeune » sera donné au meilleur jeune du classement individuel par points.

b. Classement individuel des Points chauds.

Dans chaque épreuve Débutants ont lieu 2 sprints intermédiaires. Points attribués : 5, 3 et 1 points, aux 3 premiers coureurs.

17. Cérémonie protocolaire :

Les coureurs suivants doivent se présenter dans les plus brefs délais au podium sur la Grand'Place :

Débutants :

- Les 3 premiers
- Le vainqueur du jour des GPM
- Pour les Débutants, s'ajoute:
 - Le leader du classement général individuel de la Top Compétition
 - Le leader du classement des Points Chauds de la Top Compétition
 - Le leader du classement des GPM de la Top Compétition

18. Radio-Tour

Fréquence Radio-Tour : Canal 2 – Fréquence 160.10625

ÉPREUVE POUR DÉBUTANTS

Président : BOSQUILLON Michel (Débutants 2ème année)
Président : BAY Robert (Débutants 1ère année)
Commissaire: FINCK Daniel
Commissaire: TONGLET Bernard
Commissaire: DEFREYNE Martin
Commissaire: VANDEPEUTE Vincent
Commissaire: LEJEUNE Denis
Commissaire: MOREAU Herve
Opérateur MYLAPS & Résultats : VANHOUTE Sabine, VAN STEEN Freddy
Opérateur Photo-finish: BOUILLOT Christian
Commissaire Moto: COURROUX Henri,
Commissaire Moto: WILLEMS Cedric
Pilote Moto SUZUKI 1 : PLOMB Rudy
Pilote Moto SUZUKI 2 : BETTONVILLE Jean Marc
Délégué Technique : FINCK Daniel
Speaker Radio Tour : HAVELANGE
Opérateur: HAVELANGE Michel

ÉPREUVE POUR JUNIORS & U23

Président : BAY Robert (Juniors)
Président : GERARD François
Juge à l'arrivée : DEFREYNE Martin
Commissaire : TONGLET Bernard
Commissaire : CRASSET Guy
Commissaire: MOREAU Herve
Commissaire : FINCK Daniel
Commissaire Moto 1 : COURROUX Henri
Commissaire Moto 2 : WILLEMS Cedric
Opérateur MYLAPS & Résultats : VANHOUTE Sabine, VAN STEEN Freddy
Opérateur Photo-finish: BOUILLOT Christian
Pilote Moto SUZUKI 1 : PLOMB Rudy
Pilote Moto SUZUKI 2 : BETTONVILLE Jean Marc
Délégué Technique : FINCK Daniel
Speaker Radio Tour : HAVELANGE Freddy
Opérateur : HAVELANGE Michel

DIFFICULTÉS / BEKLIMMINGEN

1) Côte de Cugnon

3,4 km d'ascension à du 4% avec pente maximum à 13% au pied

2) Côtes Les Hayons

2 km d'ascension à 4,2% avec une pente max à 10% au pied

3) Côte de Dohan

2,8 km d'ascension à 3,2%. Quelques passages entre 5 et 7%

4) Côte des Minières

5 km d'ascension à 3% avec un mur de 700 m à 12%

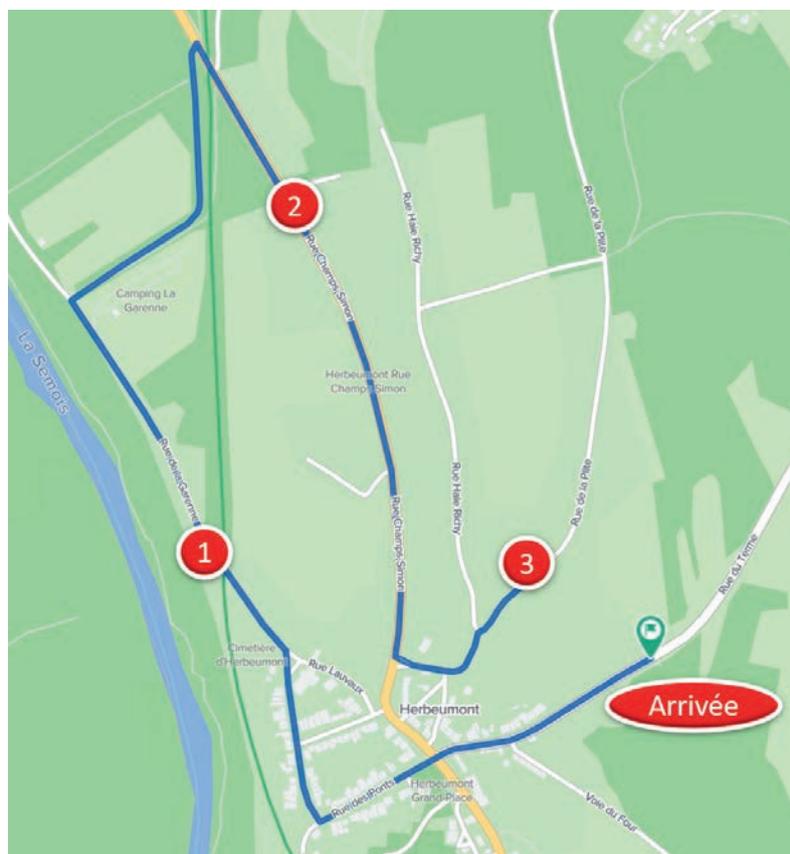
5) Côte du Terme

1,1 km à 10% de moyenne

PROFIL DES 3 DERNIERS KILOMÈTRES

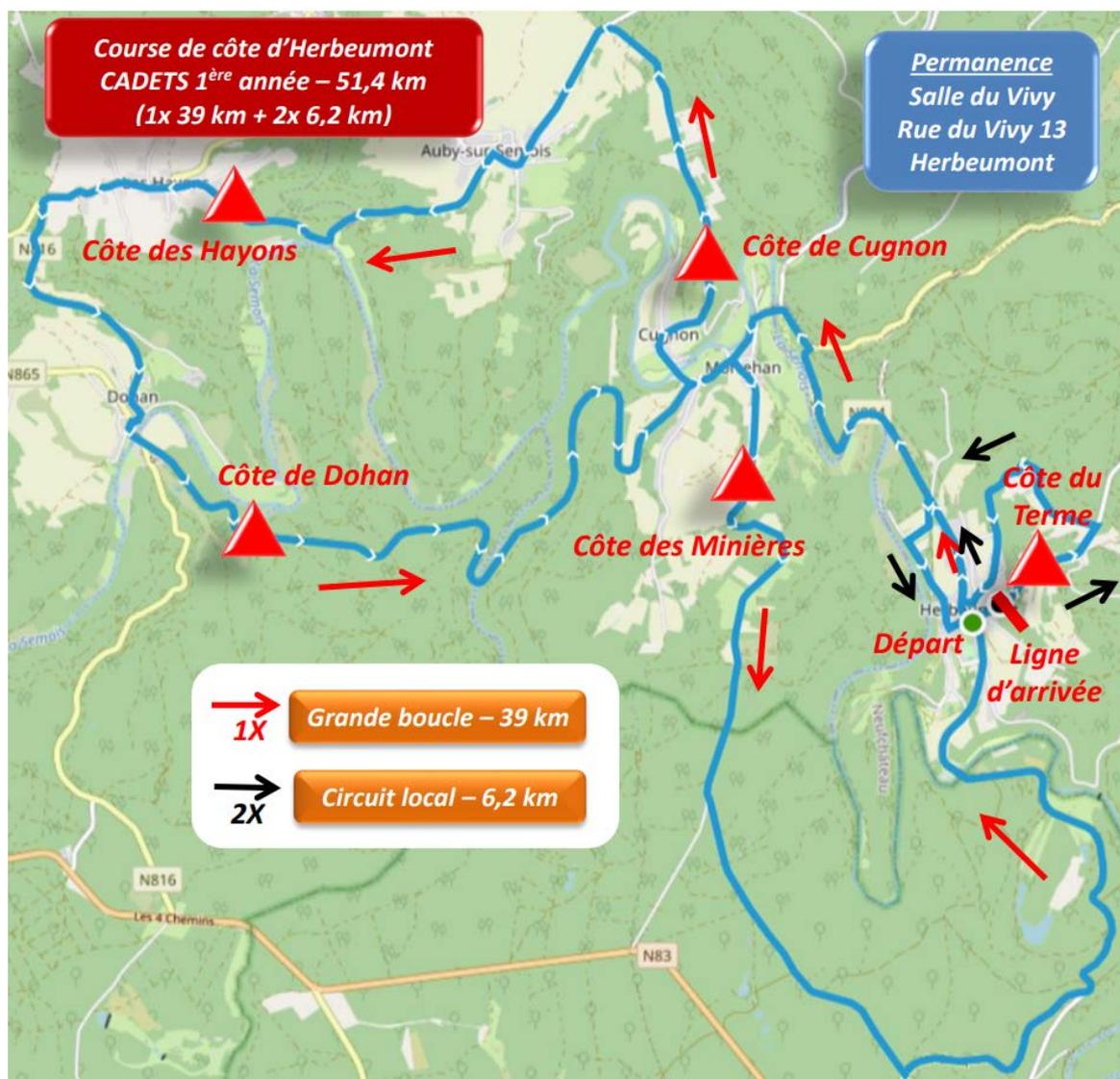
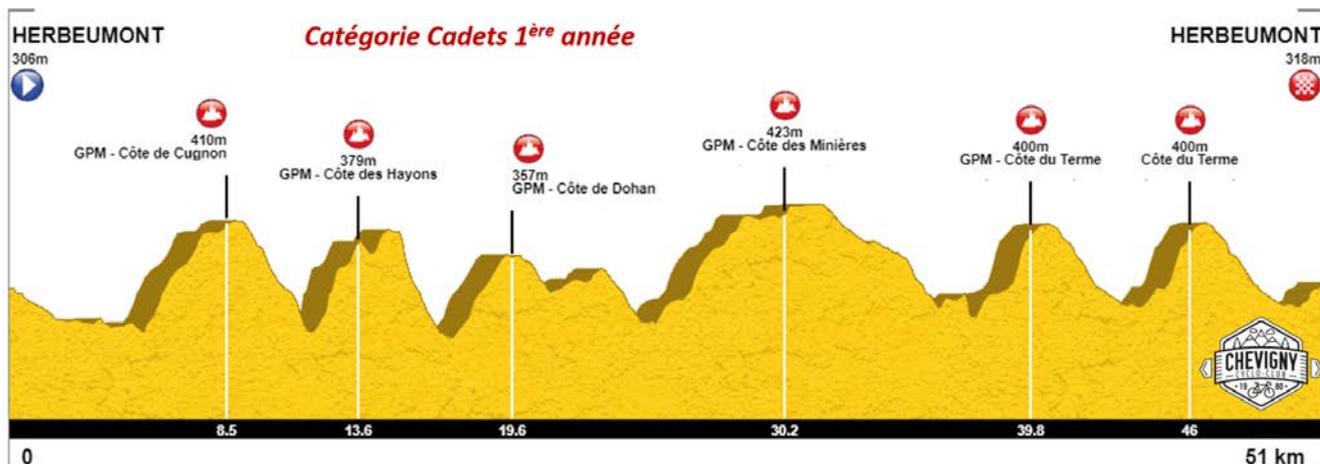


PLAN DES 3 DERNIERS KILOMÈTRES



PARCOURS

DÉBUTANTS 1ère ANNÉE / NIEUWELINGEN 1st JAAR / U16



DÉBUTANTS 1ère ANNÉE / NIEUWELINGEN 1st JAAR / U16

- 39 km + 2 x 6,2 km = 51,4km
- START : **12h00 - mercredi 6 juillet**
- Dénivelé positif : 1.070 m

HORAIRE

	Km	38 km/h
Herbeumont		
Rue des Ponts DÉPART OFFICIEUX		12h00
À gauche, rue Champs Simon DÉPART OFFICIEL	0	12h01
Morteihan	3,3	12h05
Rue de Linglé		
Rue de l'Eglise		
À droite sur le pont de la Semois	4,6	12h07
Cugnon		
Rue de la Chapelle	5,2	12h08
À gauche, hautes-voies	8,2	12h13
GPM de Cugnon	8,5	
Auby-sur-Semois		
À gauche, route du Maka	9,6	12h15
Passage devant le Camping du Maka	11,4	12h18
Mont de Zatrou		
Les Hayons		
Rue de la Semois	13,3	12h21
Rue de Sermounô		
GPM Les Hayons	13,6	
À gauche vers Voie du Terme N816	14,2	12h22
<i>DESCENTE RAPIDE, SINUEUSE, ROUTE ÉTROITE - SNEL AFDALING</i>		
Dohan		
À gauche sur N865	16,3	12h26
GPM Dohan	19,6	
Rue de Thibeauroche - N865	20,1	12h32
Morteihan		
À droite, route des Routis	24,8	12h40
GPM Les Minières	30,2	
À gauche, rue de Conques	32,5	12h51
Herbeumont		
À droite, rue du Terme	38,7	13h00
Passage ligne d'arrivée + 2 circuits de 6,2 km [RUSH]	39	13h01
GPM Le Terme	39,8	13h04
À gauche, rue les Fourches	40,1	13h07
À droite, rue Champs Simon	42,5	13h08
À gauche, avenue Georges Deleau	43,5	13h09
À gauche, rue de la Garenne	43,9	13h10
À droite, rue de la Roche	44,5	13h11
À gauche, rue des Ponts	44,7	13h11
Passage ligne d'arrivée [RUSH]	45,2	13h12
À gauche, rue les Fourches	46,3	13h17
À droite, rue Champs Simon	48,7	13h18
À gauche, avenue Georges Deleau	49,7	13h20
À gauche, rue de la Garenne	50,1	13h20
À droite, rue de la Roche	50,7	13h21
À gauche, rue des Ponts	50,9	13h21
ARRIVEE	51,4	13h22

PARCOURS

DÉBUTANTS 2^{ème} ANNÉE / NIEUWELINGEN 2de JAAR / U17



DÉBUTANTS 2ème ANNÉE / NIEUWELINGEN 2de JAAR / U17

- 39 km + 3 x 6,2 km = 57,60 km
- START : 12h00 - mardi 5 juillet
- Dénivelé positif : 1.430 m

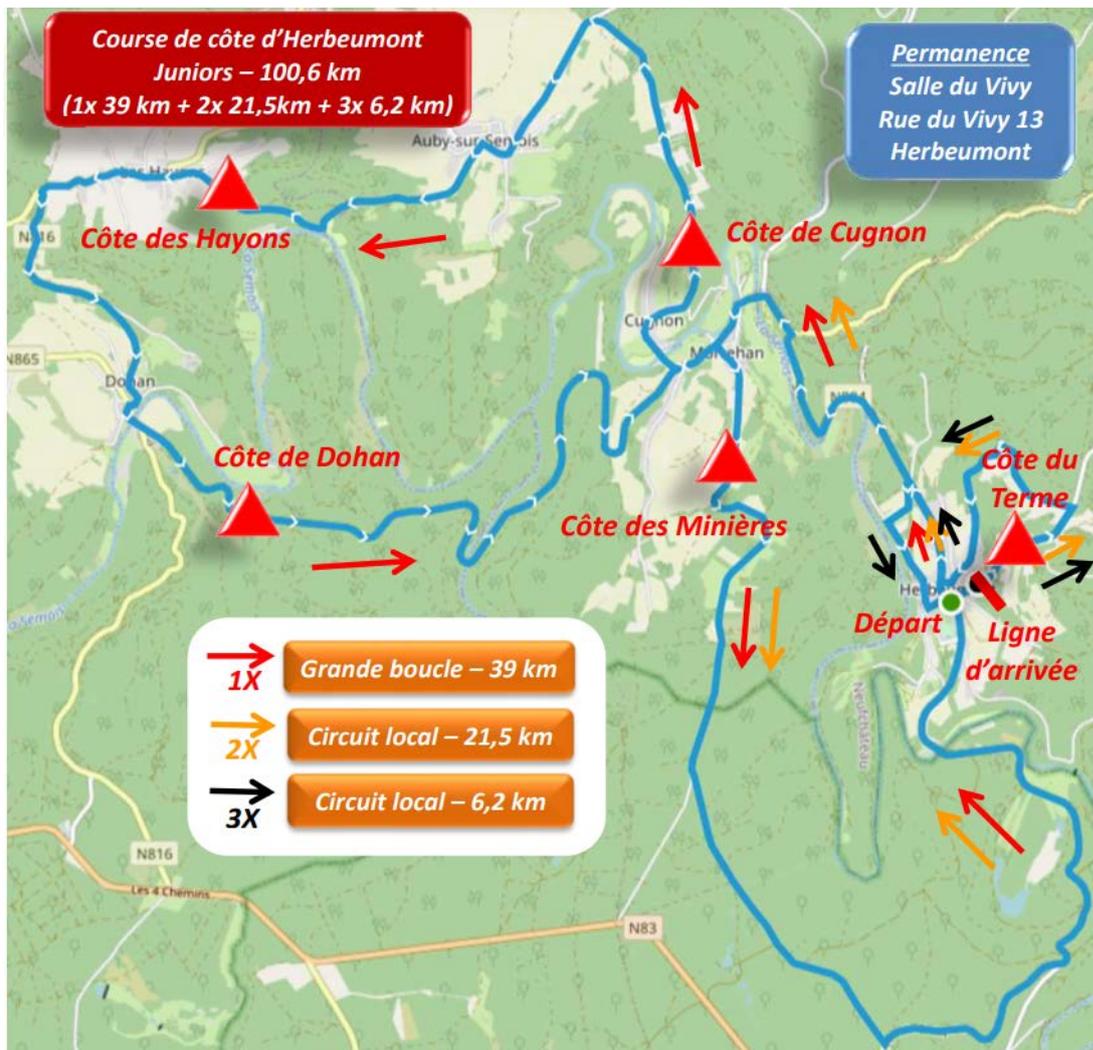
HORAIRE

	Km	38 km/h
Herbeumont		
Rue des Ponts DÉPART OFFICIEUX		12h00
À gauche, rue Champs Simon DÉPART OFFICIEL	0	12h01
Morteihan	3,3	12h05
Rue de Linglé		
Rue de l'Eglise		
À droite sur le pont de la Semois	4,6	12h07
Cugnon		
Rue de la Chapelle	5,2	12h08
À gauche, hautes-voies	8,2	12h13
GPM de Cugnon	8,5	
Auby-sur-Semois		
À gauche, route du Maka	9,6	12h15
Passage devant le Camping du Maka	11,4	12h18
Mont de Zatrou		
Les Hayons		
Rue de la Semois	13,3	12h21
Rue de Sermounô		
GPM Les Hayons	13,6	
À gauche vers Voie du Terme N816	14,2	12h22
<i>DESCENTE RAPIDE, SINUEUSE, ROUTE ÉTROITE - SNEL AFDALING</i>		
Dohan		
À gauche sur N865	16,3	12h26
GPM Dohan	19,6	
Rue de Thibeauroche - N865	20,1	12h32
Morteihan		
À droite, route des Routis	24,8	12h40
GPM Les Minières	30,2	
À gauche, rue de Conques	32,5	12h51
Herbeumont		
À droite, rue du Terme	38,7	13h00
Passage ligne d'arrivée + 3 circuits de 6,2 km [RUSH]	39	13h01
GPM Le Terme	39,8	13h04
À gauche, rue les Fourches	40,1	13h07
À droite, rue Champs Simon	42,5	13h08
À gauche, avenue Georges Deleau	43,5	13h09
À gauche, rue de la Garenne	43,9	13h10
À droite, rue de la Roche	44,5	13h11
À gauche, rue des Ponts	44,7	13h11
Passage ligne d'arrivée [RUSH]	45,2	13h12

À gauche, rue les Fourches	46,3	13h17
À droite, rue Champs Simon	48,7	13h18
À gauche, avenue Georges Deleau	49,7	13h20
À gauche, rue de la Garenne	50,1	13h20
À droite, rue de la Roche	50,7	13h21
À gauche, rue des Ponts	50,9	13h21
Passage ligne d'arrivée	51,4	13h22
À gauche, rue les Fourches	52,5	13h26
À droite, rue Champs Simon	54,9	13h26
À gauche, avenue Georges Deleau	55,9	13h29
À gauche, rue de la Garenne	56,3	13h30
À droite, rue de la Roche	56,9	13h31
À gauche, rue des Ponts	57,1	13h31
ARRIVÉE	57,6	13h32

PARCOURS

JUNIORS / JUNIOREN / U19



JUNIORS / JUNIOREN / U19

- 1 x 39,4 km + 2 x 21 km + 3 x 6,2 km = 100,6 km
- START : 15h00 - mardi 5 juillet
- Dénivelé positif : 1.900 m

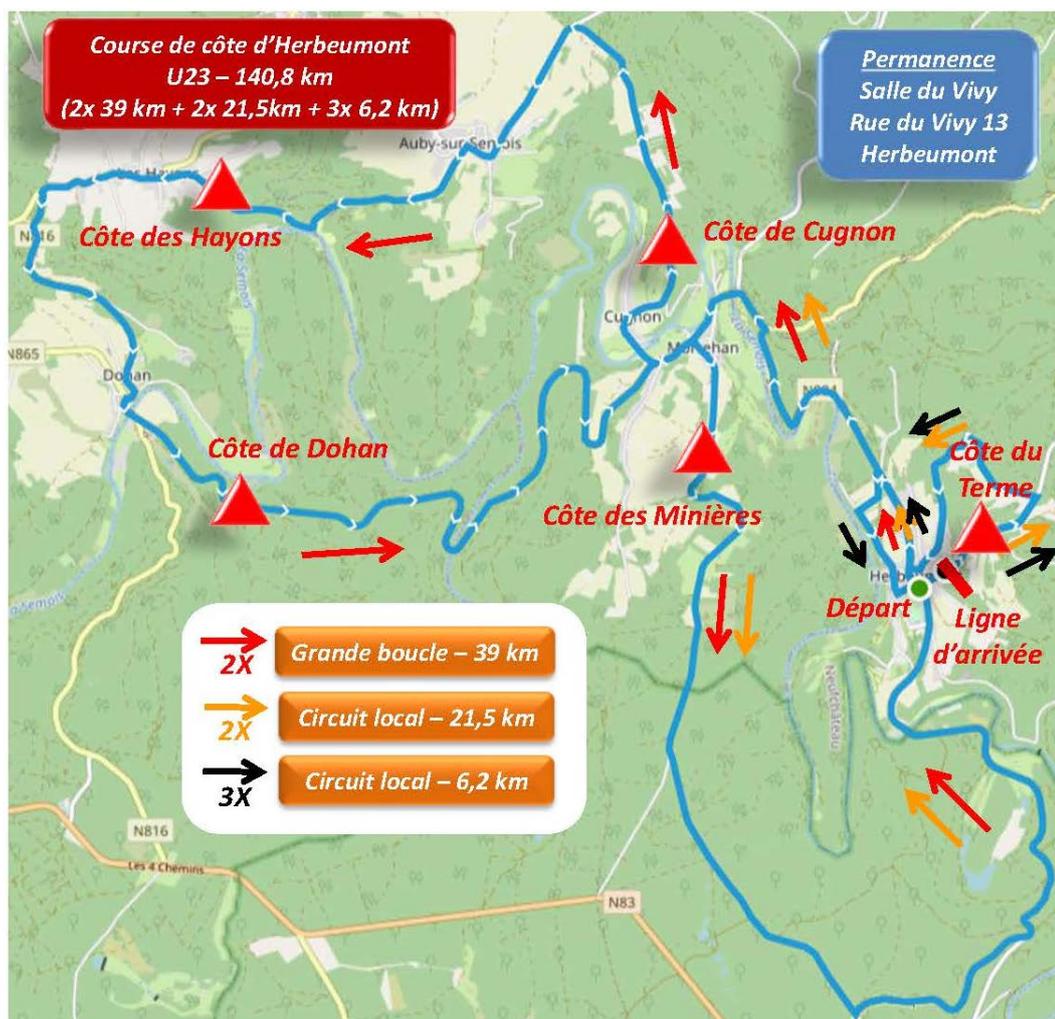
HORAIRE

	Km	38 km/h
Herbeumont		
Rue des Ponts DÉPART OFFICIEUX		15h00
À gauche, rue Champs Simon DÉPART OFFICIEL	0	15h01
Morteihan	3,3	15h06
Rue de Linglé		
Rue de l'Eglise		
À droite sur le pont de la Semois	4,6	15h07
Cugnon		
Rue de la Chapelle	5,2	15h11
À gauche, hautes-voies	8,2	15h15
GPM de Cugnon	8,5	
Auby-sur-Semois		
À gauche, route du Maka	9,6	15h17
Passage devant le Camping du Maka	11,4	15h18
Mont de Zatrou		
Les Hayons		
Rue de la Semois	13,3	15h23
Rue de Sermounô		
GPM Les Hayons	13,6	
À gauche vers Voie du Terme N816	14,2	15h25
<i>DESCENTE RAPIDE, SINUEUSE, ROUTE ÉTROITE - SNEL AFDALING</i>		
Dohan		
À gauche sur N865	16,3	15h27
GPM Dohan	19,6	
Rue de Thibeauroche - N865	20,1	15h35
Morteihan		
À droite, route des Routis	24,8	15h40
GPM Les Minières	30,2	
À gauche, rue de Conques	32,5	15h50
Herbeumont		
À droite, rue du Terme	38,7	16h00
Passage ligne d'arrivée + 2 boucles de 21 km	39	16h00
GPM Le Terme	39,8	16h03
À gauche, rue les Fourches		
À droite, rue Champs Simon		
Morteihan	46,2	16h06
Rue de Linglé		
Rue de l'Eglise		
À gauche, rue des Routis	46,7	16h11
GPM Les Minières	51,7	
À gauche, rue de Conques	54	16h20
Herbeumont		
À droite, rue du Terme (GPM Le terme)	60,2	16h30
Passage ligne d'arrivée	60,5	16h32
À gauche, rue les Fourches		

À droite, rue Champs Simon		
Morteihan	67,7	16h38
Rue de Lingé		
Rue de l'Eglise		
À gauche, rue des Routis	68,2	16h42
GPM Les Minières	73,2	
À gauche, rue de Conques	75,5	16h54
Herbeumont		
À droite, rue du Terme	81,7	17h08
Passage ligne d'arrivée + 3 circuits locaux de 7km	82	17h09
GPM Le Terme	82,9	17h10
À gauche, rue les Fourches	83,1	17h10
À droite, rue Champs Simon	85,5	17h14
À gauche, avenue Georges Deleau	86,5	17h15
À gauche, rue de la Garenne	86,9	17h16
À droite, rue de la Roche	87,5	17h17
À gauche, rue des Ponts	87,7	17h18
Rue du Terme	87,9	17h19
Passage ligne d'arrivée	88,2	17h19
GPM Le Terme	89,1	17h21
À gauche, rue les Fourches	89,3	17h22
À droite, rue Champs Simon	91,7	17h25
À gauche, avenue Georges Deleau	92,7	17h26
À gauche, rue de la Garenne	93,1	17h28
À droite, rue de la Roche	93,7	17h28
À gauche, rue des Ponts	93,9	17h29
Rue du Terme	94,1	17h29
Passage ligne d'arrivée	94,4	17h32
À gauche, rue les Fourches	95,5	17h32
À droite, rue Champs Simon	97,9	17h35
À gauche, avenue Georges Deleau	98,9	17h38
À gauche, rue de la Garenne	99,3	17h38
À droite, rue de la Roche	99,9	17h38
À gauche, rue des Ponts	100,1	17h39
Rue du Terme	100,3	
ARRIVÉE	100,6	17h39

PARCOURS

U23



U23

- 2 x 39,4 km + 2 x 21,5 km + 3 x 6,2 km = 140,8 km
- START : 15h00 - mercredi 6 juillet
- Dénivelé positif : 2.750 m

HORAIRE

	Km	38 km/h
Herbeumont		
Rue des Ponts DÉPART OFFICIEUX		15h00
À gauche, rue Champs Simon DÉPART OFFICIEL	0	15h01
Morteihan	3,3	15h06
Rue de Linglé		
Rue de l'Eglise		
À droite sur le pont de la Semois	4,6	15h07
Cugnon		
Rue de la Chapelle	5,2	15h11
À gauche, hautes-voies	8,2	15h15
GPM de Cugnon	8,5	
Auby-sur-Semois		
À gauche, route du Maka	9,6	15h17
Passage devant le Camping du Maka	11,4	15h18
Mont de Zatrou		
Les Hayons		
Rue de la Semois	13,3	15h23
Rue de Sermounô		
GPM Les Hayons	13,6	
À gauche vers Voie du Terme N816	14,2	15h25
<i>DESCENTE RAPIDE, SINUEUSE, ROUTE ÉTROITE - SNEL AFDALING</i>		
Dohan		
À gauche sur N865	16,3	15h27
GPM Dohan	19,6	
Rue de Thibeauroche - N865	20,1	15h35
Morteihan		
À droite, route des Routis	24,8	15h40
GPM Les Minières	30,2	
À gauche, rue de Conques	32,5	15h50
Herbeumont		
À droite, rue du Terme	38,7	16h00
Passage ligne d'arrivée + 1 circuit de 39km	39	16h00
GPM Le Terme	39,8	16h03
À gauche, rue les Fourches		
À droite, rue Champs Simon		
Morteihan	42,2	16h06
Rue de Linglé		
Rue de l'Eglise		
À droite sur le pont de la Semois	43,6	16h07
Cugnon		
Rue de la Chapelle	44,2	16h11
À gauche, hautes-voies	47,2	16h15
GPM de Cugnon	47,5	
Auby-sur-Semois		
À gauche, route du Maka	48,6	16h17

Passage devant le Camping du Maka	50,4	16h18
Mont de Zatrou		
Les Hayons		
Rue de la Semois	52,3	16h23
Rue de Sermounô		
GPM Les Hayons	52,6	
À gauche vers Voie du Terme N816	53,2	16h25
<i>DESCENTE RAPIDE, SINUEUSE, ROUTE ÉTROITE - SNEL AFDALING</i>		
Dohan		
À gauche sur N865	55,3	16h27
GPM Dohan	58,6	
Rue de Thibeauroche - N865	59,1	16h35
Morteihan		
À droite, route des Routis	53,8	16h40
GPM Les Minières	69,2	
À gauche, rue de Conques	73,5	16h50
Herbeumont		
À droite, rue du Terme	80,7	17h00
Passage ligne d'arrivée + 2 boucles de 21 km	81	17h00
GPM Le Terme	81,8	17h03
À gauche, rue les Fourches		
À droite, rue Champs Simon		
Morteihan	85,2	17h06
Rue de Lingé		
Rue de l'Eglise		
À gauche, rue des Routis	85,7	17h11
GPM Les Minières	90,7	
À gauche, rue de Conques	93	17h20
Herbeumont		
À droite, rue du Terme (GPM Le terme)	101,7	17h30
Passage ligne d'arrivée	102	17h32
À gauche, rue les Fourches		
À droite, rue Champs Simon		
Morteihan	109,7	17h38
Rue de Lingé		
Rue de l'Eglise		
À gauche, rue des Routis	110,2	17h42
GPM Les Minières	115,2	
À gauche, rue de Conques	117,5	17h54
Herbeumont		
À droite, rue du Terme	122,7	18h08
Passage ligne d'arrivée + 3 circuits locaux de 7km	123	18h09
GPM Le Terme	124,9	18h10
À gauche, rue les Fourches	125,1	18h10
À droite, rue Champs Simon	127,5	18h14
À gauche, avenue Georges Deleau	128,5	18h15
À gauche, rue de la Garenne	128,9	18h16
À droite, rue de la Roche	129,5	18h17
À gauche, rue des Ponts	129,7	18h18
Rue du Terme	129,9	18h19
Passage ligne d'arrivée	130,2	18h19

GPM Le Terme	131,1	18h21
À gauche, rue les Fourches	131,3	18h22
À droite, rue Champs Simon	133,7	18h25
À gauche, avenue Georges Deleau	134,7	18h26
À gauche, rue de la Garenne	135,1	18h28
À droite, rue de la Roche	135,7	18h28
À gauche, rue des Ponts	135,9	18h29
Rue du Terme	136,1	18h29
Passage ligne d'arrivée	136,4	18h32
À gauche, rue les Fourches	137,5	18h32
À droite, rue Champs Simon	139,9	18h35
À gauche, avenue Georges Deleau	140,9	18h38
À gauche, rue de la Garenne	141,3	18h38
À droite, rue de la Roche	141,9	18h38
À gauche, rue des Ponts	142,1	18h39
Rue du Terme	142,8	
ARRIVÉE	143	18h39

PRIX U23

1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	9ème	10ème
90€	70€	60€	50€	40€	35€	30€	25€	20€	20€
11ème	12ème	13ème	14ème	15ème	16ème	17ème	18ème	19ème	20ème
17€	17€	17€	15€	15€	15€	13€	13€	12€	12€
21ème	22ème	23ème	24ème	25ème	26ème	27ème	28ème	29ème	30ème
12€	11€	11€	10€	10€	10€	10€	10€	10€	10€

→ TOTAL : 690€

GRAND PRIX DE LA MONTAGNE U23

1er	2ème	3ème
100€	60€	40€

→ Les prix sont payés par Belgian Cycling via virement bancaire



PALMARÈS



Dylan TEUNS
3^{ème} en 2010



Tiesj BENOOT
5^{ème} en 2010



Florian SÉNÉCHAL
5^{ème} en 2011



Mathieu VAN DER POEL
1^{er} en 2012



Arnaud De Lie
3^{ème} en 2021



Quinten HERMANS
5^{ème} en 2013



Steff CRAS
8^{ème} en 2013



Laurens DE PLUS
9^{ème} en 2013



Bjorg LAMBRECHT
6^{ème} en 2014



Kévin GENIETS
10^{ème} en 2015



Sylvain MONIQUET
6^{ème} en 2015, 5^{ème} en 2016



Ilan VAN WILDER
6^{ème} en 2016



Mauri VANSEVENANT
9^{ème} en 2016



Laurent HUYS
1^{er} en 2016



Tim WELLENS
1^{er} en 2019

www.ccchevigny.be

VAN RYSEL

PROVINCE DE
LUXEMBOURG

CRABBE
DAKWERKEN TOITURES

Infrasports
Construire pour le sport

DECATHLON

vayamundo
Houffalize

GARAGE CARROSSERIE
GOOSSE

Fcwb
Fédération de Cyclisme